AVERTISSEMENTS AGRICOLES

LP 30-5-64

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (Tél. 5-17)
(COTE-D'OR, DOUBS, HAUTE-SAONE, JURA, SAONE-ET-LOIRE, TERRITOIRE DE BELFORT)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 21, route de Seurre - BEAUNE.
C. C. P. : DIJON 3.405-19

ABONNEMENT ANNUEL
15 NF

Supplément n° 4 au Bulletin n° 44 - MAI 1964 — 30 MAI 1964

POMME DE TERRE

MILDIOU :

L'application d'un traitement fongicide d'assurance est recommandée sur toutes les cultures de variétés sensibles ayant atteint un certain développement (à partir de 30 - 35 cm de hauteur), en particulier dans les secteurs où des pluies d'orage ont été enregistrées récemment.

DORYPHORE :

Il sera souvent nécessaire d'ajouter un insecticide à la bouillie anti-mildiou, en vue de lutter en même temps contre le doryphore.

Les Ingénieurs - Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
H. SOULIE.

Imprimerie de la Station de Bourgogne-Franche-Comté
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.

758